

LYON

Plus de 700 manifestants contre le projet de loi sur l'immigration

La loi sur l'immigration a été reportée à quelques jours de son examen au Sénat, mais le collectif de soutien aux réfugiés et aux migrants Lyon 69 continue sa mobilisation contre le projet. Ils étaient plus de 700, décidés mais dans le calme, à défilé entre les places Bellecour et Guichard ce samedi après-midi.

Quelle soit reportée et en deux ou trois textes, « la loi sur l'immigration, c'est toujours non » pour le collectif de soutien aux réfugiés et aux migrants Lyon 69 qui appelait à manifester de la place Bellecour à celle Guichard ce samedi. Pour Hélène Bertrand de Réseau éducation sans frontières (RESF), « ce n'est qu'une nouvelle embrouille de Macron. Les objectifs restent les mêmes, mettre en grand péril le droit d'asile et criminaliser les étrangers. » Sébastien Gervais du collectif Soutien migrants Croix-Rousse, note que « l'article 13 permet au préfet de retirer un titre de séjour pour un comportement contraire au respect des principes de la République. Et dans l'étude d'impact, ils disent que ce sera possible, par exemple, pour la femme au foyer



La manifestation du collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon 69 a réuni près de 700 personnes. Photo Progrès/Cédric CITRAIN

avec le port de signes religieux ostentatoires de son plein gré ou non. »

« La loi sur l'immigration, un laboratoire du pire »

Najehr Kebaier du Collectif sans papiers (CSP) estime que « le permis de séjour pour les métiers en tension les oblige à devenir des ouvriers jetables, menacés d'expulsion si l'employeur ne renouvelle pas le contrat de travail ». Pour ces manifestants, « la loi sur l'immigration est un la-

boratoire du pire qui s'applique ensuite à toute la population, de restriction des libertés qui se base sur un principe de délation et non de faits avérés et jugés, contraire aux valeurs de la République ». Pendant ce défilé de deux heures de chansons et aux cris de « Darmanin, ta loi, on n'en veut pas », près de 700 personnes selon les organisateurs, et 750 selon la police, étaient rassemblés sans aucun incident.

c. c.

Ce que pourrait être le futur projet

Emmanuel Macron a annoncé le report et le découpage « en plusieurs textes » de la loi immigration portée par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Le gouvernement ne veut désormais en conserver que les aspects « les plus consensuels ». Ainsi, le texte devrait être dépourvu du volet facilitant les expulsions des étrangers qui constitue une menace pour l'ordre public et des mesures de régularisation pour certains travailleurs sans-papiers dans les secteurs en tension. Le projet de loi « plus court » pourrait se réduire aux mesures sur l'asile (création de pôles territoriaux, généralisation du recours au juge unique à la Cour nationale du droit d'asile...) et le contentieux des étrangers (réduction de douze à quatre du nombre de recours possibles pour contester les expulsions notamment) qui engorge les tribunaux administratifs.

Des sénateurs rhodaniens réagissent au report de la loi

Les sénateurs devaient commencer à examiner la loi immigration de ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin le 28 mars, mais le président de la République a décidé de la reporter et de la « découper » en plusieurs textes. Une nouvelle péripétie parlementaire qui n'enchant pas les sénateurs du Rhône, dont aucun n'appartient à la majorité présidentielle.



Étienne Blanc (LR). Archives Progrès/Maxime JEGAT



François-Noël Buffet (LR). Archives Progrès/Maxime JEGAT



Bernard Fialaire (PR). Archives Progrès/Laura STEEN



Raymonde Poncet (EELV). Photo DR



Gilbert-Luc Devinaz (PS). Archives Progrès/S. KUBICICH-PAQUET

« Je regrette que ce texte soit reporté. C'est une urgence absolue », déplore le sénateur Étienne Blanc (LR). « Quand on regarde l'Europe, c'est la politique migratoire qui a fait sortir le Royaume-Uni de la communauté, porte Georgia Meloni au pouvoir en Italie ou les gouvernements en Hongrie et en Pologne. Le report de ce texte, c'est quelque chose d'anormal. Tous les pays du monde ont une politique migratoire ! » Sur le fond, il base sa vision sur celle danoise. « Les Danois sont libéraux, pas extrémistes, ni nationalistes. Ils régularisent les étrangers en situation irrégulière qui parlent la langue, ont un travail, un appartement. Des gens qui s'intègrent. Il faut que la France fasse la même chose. » Au niveau politique, il dresse un constat « dramatique » de son parti. « Depuis 30 ans, nos électeurs s'en vont vers le RN et Reconquête ! car, alors que nous sommes au cœur de la politique

française depuis 1945, nous n'avons pas été capables d'être cohérent sur le sujet. Mais le jour où il n'y aura plus en France un centre droit affiché, il ne restera que Macron et les extrêmes. Nous sommes un parti sans ligne. »

« Une cohérence de la loi, une unité législative sur ce type de texte »

Et son collègue, François-Noël Buffet (LR) reconnaît aussi « que c'est une loi dont on a besoin depuis tellement longtemps. Le report ne me pose pas de difficultés particulières s'il ne s'agit pas d'un abandon. Et compte tenu du contexte retraites, ce n'est pas utile de l'aborder maintenant. C'est un texte important qui est sujet à débat. » En revanche, il n'est pas « favorable d'avoir un texte à la découpe ».

« Quelle que soit la conviction politique, il faut une cohérence de la loi, une

unité législative sur ce type de texte. »

Bernard Fialaire (PR), est partagé entre le fond et la forme. « Cette loi est importante. Je suis tout à fait favorable aux régularisations pour les migrants dans les métiers en tension. C'est aussi humainement important. Mais on voit bien le contexte, avec l'émotion actuelle dans la population, qu'il est difficile de l'aborder sereinement. Il ne faut pas donner de prétexte à manifestation. Est-ce que l'on peut régler les problèmes un par un ou mettre dans l'effervescence à chaque fois ? On attend aussi une loi sur le travail pour compléter celle des retraites. »

« Une vente à la découpe »

Raymonde Poncet (EELV), « croit comprendre qu'ils vont la vendre à la découpe. Ils mettront des mesures comme la régularisation des migrants pour des métiers en tension dans l'une où ils s'appuie-

ront sur le camp progressiste car toute avancée est bonne à prendre, même si c'est en deçà d'une politique d'accueil. Dans une autre, ils s'appuieront sur la droite. Comme avec la suppression de l'aide médicale d'État, qui n'a pas de sens sanitaire sauf à faire un signe à la droite de la droite. Cela montre l'impasse autoritaire où ils sont. »

Gilbert-Luc Devinaz (PS), membre de la commission de l'aménagement du territoire, n'avait pas encore étudié le texte. « J'attendais les réunions de travail, mais je sais qu'un certain nombre d'artisans doivent regretter le report dans l'attente de la régularisation de leurs apprentis. Mais ce n'était qu'un point de cette loi. »

Ensuite, sur la méthode, il ajoute : « Comme toutes les lois du gouvernement sont des lois de communication mais qui ne changent pas grand-chose... »

Cédric CITRAIN